

Pays de la Loire, Mayenne  
La Roche-Neuville  
le Grand-Coudray

## Manoir, puis ferme

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA53004472  
Date de l'enquête initiale : 2022  
Date(s) de rédaction : 2022  
Cadre de l'étude : enquête thématique départementale rivière Mayenne  
Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : manoir  
Destinations successives : ferme  
Parties constituantes non étudiées : cour, grange, dépendance, étable, écurie, hangar agricole

### Compléments de localisation

anciennement commune de Saint-Sulpice  
Milieu d'implantation : isolé  
Références cadastrales : 1833, A1, 344, 346 ; 2022, 254 A, 829

### Historique

#### Un manoir de la fin du Moyen-Age

L'histoire du Grand-Coudray est particulièrement bien documentée : les pièces d'archives concernant son histoire sont conservées dans le chartrier de la seigneurie de la Rongère à laquelle il était inféodé. En 1398, Jean du Coudray rend aveu au fief de la Rongère pour "le domaine et appartenances du Coudray tant en fief qu'en domaine avec la verrie et seigneurie d'icelluy", ainsi qu'une portion indivise du moulin de la Rongère "avec le droit du tiers du mouturage". La verrerie mentionnée au XIV<sup>e</sup> siècle ne reparait pas dans les actes postérieurs et les seigneurs du Coudray renoncent à leurs droits sur le moulin de la Rongère en 1460. En 1481, un autre Jean du Coudray rend à son tour hommage simple pour son domaine du Coudray. En 1494, il annexe par acquisitions la ferme voisine de la Chesnuère, "maison, estables, pressouer, estrage, jardin et appartenances" avec la vallée du ruisseau de la Guyonnière. La seigneurie est assortie d'un droit de haute justice.

Les aveux postérieurs de 1540, 1552, 1572, 1591 et 1616, rendus par Jean, Hardouin puis Eustache du Coudray, reprennent une formule similaire où apparaît la notion d'hébergement : "mon hébergement, lieu et domaine du Coudray sis en la paroisse de Saint Sulpice du Houssay [...] tenu à foy et hommage simple du seigneur de la Rongère, composé de maison, court, pressoir, estrage, doubve, vinyerie, chesnaye, vergiers et jardins". La présence de douves en eau, dont on peine aujourd'hui à reconstituer l'emprise exacte, renvoie au statut noble du lieu, mais on note cependant l'absence de pigeonnier dans les sources (qui aurait toutefois pu prendre place dans les combles du logis ou au sommet de la tour d'escalier) et surtout de chapelle qui n'apparaissent à aucun moment dans les aveux. La curieuse aile se terminant en abside n'avait à l'évidence pas cette fonction car elle ne présente aucune caractéristique d'un édifice religieux.

Malgré une documentation relativement abondante, la chronologie de la construction est difficile à établir du fait de nombreux remaniements au cours des siècles. Un relevé précis réalisé dans le cadre de l'étude d'inventaire suggère que le logis s'est développé à partir d'un module approximativement carré correspondant à la moitié nord du bâtiment actuel. Ce module (aujourd'hui occupé par la cuisine et le couloir au rez-de-chaussée) est peut-être le seul vestige médiéval de la construction mais est impossible à dater avec précision. Dans un second temps, on y accole côté sud un second module

légèrement moins large mais plus profond, qui s'articule vraisemblablement avec la tour d'escalier. Les deux parties du logis se distinguent toujours par des niveaux et des épaisseurs de murs différents.

## L'évolution après les guerres de Religion

Dans son dictionnaire, l'abbé Angot, citant un document dont il ne fournit pas la source, présente l'assaut du manoir du Coudray devenu le repaire d'une faction ligueuse : "Le 16 décembre 1590, Brandelis de Champagne vint investir le chasteau du Coudray, estant en la rivièrre de Mayenne, où commandoit un appelé Brochardière, lequel print, au commencement de la Ligue, la ville de Chasteau-Gontier [...] ; l'on feist dresser les plattes formes et gabions aux lieux que l'on recogneut propres pour faire la batterie, de sorte que M. de la Hunaudaye arrivant avec le canon dès le même soir, l'artillerie fut pointée pour le lendemain matin. La batterie commença sur les sept à huict heures de l'après-midy et finist tost après ; car ayant tiré deux volées, nous recogneusmes quelque estonnement parmi les ennemis, qui fut cause que nous donnasmes tous, tant avec eschelles qu'avec autres moyens que nous trouvasmes d'entrer, et prismes par cet assault et escalade le chasteau du Coudray, où il fut tué 50 ou 60 hommes, et le reste comme le capitaine et 15 ou 16 des plus factieux qui avoient évité la première fureur de nos armes, furent pris et pendus à la vue de ladite maison".

L'événement est confirmé par divers témoignages recueillis lors d'un procès ultérieur, en 1660 (voir *infra*), desquels il ressort que le manoir du Grand-Coudray a été incendié et lourdement endommagé. On peut y lire que "lors des ligues, une troupe de coureurs s'estant emparés de ladite maison du Coudray et chassé l'ayeul de la damoiselle du Coudray, pilloient tout le pays et pour les chasser le gouverneur de ceste ville [Château-Gontier] accompaigné des habitans de la noblesse du pays furent contraintz de les assiéger en ladite maison et l'incendier, qu'ayant punis le chef de la troupe il le fist pendre à un arbre proche ladite maison qui n'a esté restablye que depuis peu". "Ladite maison avoit esté bruslée avec les meubles qui estoient dedans". [Un témoin] "a veu ladite maison du Coudray en ruinsne et sans couverture et qu'il n'y restoit que les murs et la cheminée persée de coups de canon".

La restauration du manoir, caractérisée par l'ouverture de grandes fenêtres à encadrements moulurés, est située une quarantaine d'années avant le procès, soit probablement dans les années 1610. Il paraît vraisemblable qu'elle s'accompagne de la construction de la moitié sud du logis avec la tour d'escalier. Le bandeau qui couronne les murs et l'amorce d'un second étage indiquent que cette partie était initialement plus élevée et probablement traitée en pavillon ; lors de son dérasement, la corniche qui se trouvait au sommet semble avoir été reposée maladroitement sur la partie nord. L'adjonction de l'aile en forme d'abside est manifestement postérieure à ces travaux puisqu'elle obture une croisée. La présence d'une petite ouverture de tir (ou de simple observation ?) dirigée vers l'ancienne porte sud lui confère une dimension défensive mais son aspect initial et son rôle exact restent mal définis. L'édifice est semble-t-il utilisé par la suite comme cellier.

## Le procès de 1660 et ses enseignements

La lignée masculine du Coudray s'éteint avec Etiennette du Coudray, fille de Pierre du Coudray et de Charlotte de Chivré, qui épouse en 1637 François de Torchard, sieur de la Chevalerie en Villiers-Charlemagne. La demeure est occupée de manière très épisodique pendant près d'un demi-siècle, peut-être à cause du traumatisme de cet épisode sanglant. Ce n'est qu'après 1660 que le logis est progressivement réinvesti par ses propriétaires. Dans les années 1660, Etiennette du Coudray et François de Torchard se voient tenter par le capitaine des gabelles de Château-Gontier un procès pour trafic de sel, ce dont il se défendent et réclament réparation. D'après les documents conservés, l'accusation avance "que l'on a trouvé des caches de sel dans leur appartenances et produit un procès-verbal de capture d'un batteau trouvé en l'année 1660 caché près leur maison qui estoit ensaliné". Elle s'appuie également sur le fait que le couple aurait fait libérer un de ses domestiques accusé et emprisonné à Craon, et qu'il aurait "faict juger une séparation de biens entre eux afin que sy ledict Torchard estoit entrepris pour le fait de faulx saulnage, il peut mettre ses biens à couvert soubz le nom de sa femme". Au-delà de son caractère anecdotique, cet épisode livre d'intéressantes informations sur le rapport de la demeure et de ses occupants à la Mayenne, principalement à travers le discours des défenseurs du "droict et possession en laquelle ils sont d'avoir un batteau tant pour l'exercice du droict de pesche qu'ils ont sur ladite rivièrre de Mayne que pour tous aultres usages", notamment l'exploitation des terres et de la métairie qu'ils possèdent sur l'autre rive. L'argumentaire déployé indique que "la rivièrre de Mayne est une petite rivièrre faicte par le moien d'escluses sur le fond des particulliers qui se sont conservés le droict de pesche en icelle au droict de leurs terres [...] et] les ports qui sont sur ladite rivièrre appartiennent aux particulliers qui en prennent les esmolument. Ce sont les mesmes particulliers qui y ont droict de pesche qui sont obligés à l'entretien des escluses portes et chaussées qui sont sur ladite rivièrre", à l'image des péages prélevés pour l'entretien des ponts et passages relevant des mêmes usages publics.

Les pièces du procès livrent quelques indices intéressants concernant le manoir lui-même, notamment les éléments défensifs aujourd'hui disparus. En effet, le bateau a été trouvé "proche les murailles de closture de leur maison" dont il ne reste plus trace. Il est également fait mention d'un "corps de garde" tenu par les archers de gabelles près du port où se trouve le "pousteau" auquel est attaché ledit bateau, situé sur la rive opposée, paroisse de Villiers-Charlemagne. Néanmoins, "auparavant du temps des prédécesseurs desdicts sieurs et damoiselle de la Chevalerie ledict batteau estoit attaché du costé de ladite maison du Coudray [...] à un congrier au dessoubz de ladite maison".

## De la résidence seigneuriale à la ferme

En 1683, Etiennette de Torchard, fille des précédents et épouse non commune en biens de René de la Haye, rend aveu du Grand-Coudray. En 1703, le couple demeure toujours en la "terre seigneuriale du Coudray". En 1715, leur fils et héritier René de la Haye rend hommage à son tour. Le domaine est affermé au moins dès 1740 ; dans le dernier aveu de 1744, il apparaît déclassé en simple métairie. Le 21 avril 1746, René de la Haye et son frère cadet Etienne de la Haye, résidant respectivement au château de Bois-Jourdan à Bouëre et à la Bachelottière à Saint-Aignan-en-Gesnes, vendent à Joseph-François de Montecler, marquis seigneur de la Rongère, "la métairie du Grand-Coudray composée de maison de maître, de celle du métayer et autres bâtiments, aires, issues, estrages, jardins, terres, prés, vignes, bois taillis, avec tous droits, et le fief et seigneurie avec les cens, rentes, devoirs et proffits de fief en dépendant", alors exploitée à ferme par Robert Ciron et Estiennette Fouequé sa femme.

A la Révolution, les domaines de la famille de Montecler, dont les hommes avaient émigré, sont saisis comme biens nationaux, à l'exception du château de la Rongère servant de résidence à Hyacinthe-Jeanne de Montecler et sa fille Henriette-Françoise. Le Grand-Coudray, toujours exploité par Robert Ciron, est temporairement loué au profit de l'administration avant d'être restitué. Il conserve son usage d'exploitation agricole jusqu'à nos jours et n'est vendu par les propriétaires de la Rongère qu'à la fin du XXe siècle. Une montrée des réparations locatives à la métairie du Grand-Coudray réalisée en 1804 avec le fermier Robert Ciron énumère les pièces du logis, salle, grand et petit celliers, trois chambres dont une sur le cellier et une dite "chambre rouge", grenier, corridor donnant sur l'escalier dont les marches "sont en pierres ardoisières et bois". La succession d'Henriette-Françoise de Montecler en 1844, précise que la métairie compte 30 hectares de terres.

Au cours du XIXe siècle, les grandes fenêtres du logis sont obturées probablement pour raisons fiscales et remplacées par des ouvertures plus petites. Le pavillon et la tour d'escalier sont dérasés et l'ensemble du logis est unifié sous une même toiture. Un appentis est construit contre le pignon nord à la fin du XIXe siècle ou au début du XXe siècle, les dépendances sont agrandies et remaniées pour de nouveaux usages. Une nouvelle écurie et un hangar sont construits à proximité. Une portion de douve qui baignait la façade est du logis, encore visible sur le cadastre de 1833, disparaît. L'instituteur Lenfant, dans sa monographie communale (1899), dédie un passage pittoresque au manoir du Grand-Coudray : "Il y avait autour de cette gentilhommière des douves profondes aujourd'hui comblées. On voyait encore, il y a une quarantaine d'années disent les anciens, une vieille tour crénelée qui lui servait de défense. Par des réparations faites il y a quelques années ont disparu ces derniers vestiges qui donnaient encore à cette résidence la physionomie d'un vieux castel". La ferme du Grand-Coudray est vendue aux fermiers par les propriétaires de la Rongère en 1998 ; l'activité agricole se poursuit avec l'élevage bovin. Dans le 1er quart du XXIe siècle, la toiture est restaurée et des travaux intérieurs (réversibles) sont réalisés pour aménager des pièces plus petites.

Période(s) principale(s) : 2e moitié 15e siècle, 1er quart 17e siècle, 18e siècle, 19e siècle, limite 19e siècle 20e siècle

Période(s) secondaire(s) : 1er quart 21e siècle

## Description

Le manoir est établi dans la vallée de la Mayenne, parallèlement à la rivière située à environ cent mètres de distance ; on y accède par un chemin en impasse dévalant le coteau. L'ensemble comprend un logis et des bâtiments d'exploitations autour d'une cour étroite et allongée, autrefois baignée de douves.

Le logis manorial, orienté au sud-ouest côté cour et au nord-est côté Mayenne, est construit en moellons de schiste enduits, avec des encadrements d'ouvertures en tufeau, et couvert d'un toit à longs pans avec une croupe au sud. Les nombreuses reprises de maçonneries, insertions de pièces de bois pour décharger les linteaux, corniches remontées, croisées partiellement ou entièrement murées témoignent de profondes transformations. Le plan irrégulier n'est pas parfaitement rectangulaire mais révèle la juxtaposition de deux modules approximativement carrés, dont la jonction côté Mayenne est matérialisée par la tour d'escalier. La moitié sud du logis est aujourd'hui dérasée et il faut y restituer, pour mieux appréhender la silhouette de l'édifice, un étage supplémentaire probablement coiffé en pavillon, et dont le bandeau ornemental fait aujourd'hui office de corniche.

La façade antérieure présente une petite porte en arc segmentaire en son centre. Les fenêtres disposées sans ordre ont été remaniées, réduites ou déplacées : on remarque à l'étage les encadrements moulurés de deux grandes croisées, dont une en partie masquée par l'adjonction d'une aile en abside. La façade postérieure présente deux grandes croisées partiellement murées à l'étage et le vestige d'une troisième (ou remploi ?) au rez-de-chaussée. Elle est interrompue par la cage d'escalier demi-hors-œuvre, de forme semi-rectangulaire avec un angle arrondi, aujourd'hui tronquée. Le mur-pignon sud présente une porte cintrée et une grande croisée murées.

L'intérieur a été en partie recomposé mais conserve sa structure ancienne. Abstraction faite du couloir aménagé tardivement et du redécoupage récent d'une chambre à l'étage, chaque étage compte deux grandes pièces dont les niveaux de planchers diffèrent. On trouve ainsi au rez-de-chaussée une grande salle et un cellier, à l'étage deux grandes chambres ; le comble est également établi sur deux niveaux de plancher. Seule une chambre conserve son volume initial et permet d'observer un plafond à solives, tandis qu'il ne reste que l'arrachement de la cheminée placée sur le mur gouttereau ouest. La vis circulaire de l'escalier, avec un imposant noyau en pierre calcaire, des marches en bois (rez-de-chaussée) et en

ardoises (vestiges à l'étage), est logée dans une cage approximativement rectangulaire où s'insèrent des petits cabinets. Il ne reste que des vestiges de la partie supérieure de la vis qui desservait le second étage du pavillon et/ou un cabinet sur la tour. En retour du logis à l'angle sud, une curieuse aile dont la fonction demeure inconnue se termine en abside. On remarque sur linteau d'une fenêtre un fer à cheval gravé, et l'appui mouluré d'une autre baie sur le mur opposé. La partie inférieure, probablement utilisée comme cellier, est accessible par une porte à linteau en bois. Si l'hypothèse d'une chapelle est à exclure, il faut noter la présence d'une petite ouverture orientée vers la porte sud murée du logis, peut-être une ancienne bouche à feu à vocation modestement défensive.

Un appentis avec des baies encadrées de briques s'appuie contre le mur-pignon nord du logis.

Le grand corps de dépendances parallèle au logis présente également de nombreuses reprises de maçonnerie et d'ouvertures. Les baies sont encadrées de pierre, de brique ou encore de bois pour les plus anciennes. Une écurie avec des petites baies demi-circulaires en briques et des hangars agricoles complètent l'ensemble.

### Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : schiste, moellon, enduit

Matériau(x) de couverture : ardoise

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée, 1 étage carré

Couvrements : charpente en bois apparente

Type(s) de couverture : toit à longs pans, croupe

Escaliers : escalier demi-hors-oeuvre : escalier en vis, en maçonnerie, en charpente

### Typologies et état de conservation

État de conservation : remanié

### Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

### Références documentaires

#### Documents d'archive

- Archives départementales de la Mayenne ; 3 E 60/196. **Partage de la succession d'Henriette-Françoise de Montecler, domaine de la Rongère, 14 mai 1844.**
- Archives départementales de la Mayenne ; 362 J 9. **Chartrier de la Rongère ; papiers d'Hyacinthe-Jeanne de Montecler, dame de la Rongère en Saint-Sulpice, 1700-1804.**
- Archives départementales de la Mayenne ; 362 J 17. **Chartrier de la Rongère ; aveux et autres documents relatifs à la seigneurie du Grand-Coudray, 1391-1828.**
- Archives départementales de la Mayenne ; 362 J 39 à 42. **Chartrier de la Rongère ; aveux rendus pour la seigneurie du Grand-Coudray en Saint-Sulpice, 1398-1744.**
- Archives départementales de la Mayenne, Laval ; MS 80/24-3. **Monographie communale de Saint-Sulpice, par l'instituteur Lenfant, 1899.**
- Archives départementales de la Mayenne ; Q 905 à 907. **Biens nationaux, sommiers des baux des biens aliénés (1792-1806).**

#### Documents figurés

- **Plan cadastral napoléonien de Saint-Sulpice, 1833.** (Archives départementales de la Mayenne, Laval ; 3 P 2841).

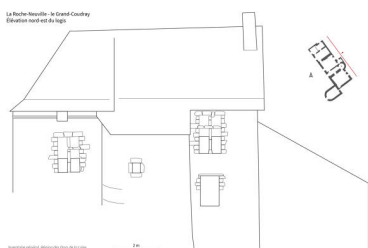
## Bibliographie

- ANGOT, Alphonse (abbé). **Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne.** Laval : Goupil, 1902.

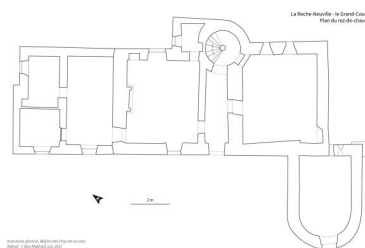
## Illustrations



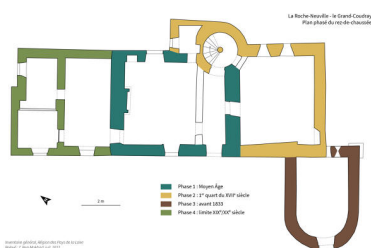
Le Grand-Coudray sur le plan cadastral de 1833.  
Repro. Allison Haugmard  
IVR52\_20225300220NUCA



Logis du Grand-Coudray - Relevé d'élévation de la façade nord-est.  
Dess. Théo Ben Makhad  
IVR52\_20235300897NUDA



Logis du Grand-Coudray - Plan du rez-de-chaussée  
Dess. Théo Ben Makhad  
IVR52\_20235300896NUDA



Le Grand Coudray - Plan phasé du rez-de-chaussée  
Dess. Théo Ben Makhad  
IVR52\_20235300898NUCA



Une vue aérienne du Grand-Coudray.  
Phot. Pierre-Bernard Fourny  
IVR52\_20225300547NUCA



Une vue aérienne du Grand-Coudray.  
Phot. Pierre-Bernard Fourny  
IVR52\_20225300560NUCA



Une vue aérienne du Grand-Coudray.  
Phot. Pierre-Bernard Fourny  
IVR52\_20225300559NUCA



La façade postérieure du manoir depuis les bords de la Mayenne.  
Phot. Pierre-Bernard Fourny  
IVR52\_20225300513NUCA



La façade postérieure du manoir depuis les bords de la Mayenne.  
Phot. Pierre-Bernard Fourny  
IVR52\_20225300514NUCA



Les bâtiments répartis autour de la cour.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300783NUCA



Le logis.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300784NUCA



La façade antérieure du logis.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300757NUCA





La porte du logis.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300762NUCA



Le bâtiment en abside.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300763NUCA



La petite baie à linteau  
gravé du bâtiment en abside.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300765NUCA



Le logis et les anciennes étables.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300750NUCA



La façade latérale sud du logis.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300751NUCA



La façade antérieure du logis.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300764NUCA



La porte murée de la façade  
latérale sud du logis.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300752NUCA



Le porte murée de la façade latérale  
sud du logis et la bouche à feu à  
l'arrière du bâtiment en abside.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300753NUCA



La fenêtre murée de la  
façade latérale sud du logis.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300754NUCA





La façade postérieure du logis.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300745NUCA



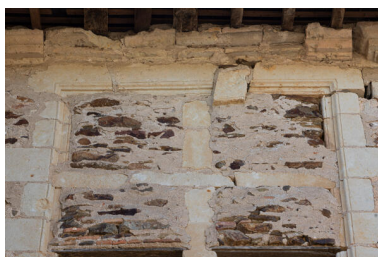
La tour d'escalier.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300748NUCA



Une fenêtre murée de  
la façade postérieure.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300746NUCA



Une fenêtre murée de  
la façade postérieure.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300747NUCA



Une fenêtre murée de  
la façade postérieure.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300767NUCA



Un détail de la corniche du logis.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300766NUCA



L'escalier à vis.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300768NUCA



L'escalier à vis.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300769NUCA



L'escalier à vis.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300776NUCA



Les vestiges de la partie supérieure de l'escalier.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300777NUCA



Le plafond d'une ancienne chambre.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300771NUCA



Le plafond d'une ancienne chambre.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300770NUCA



La porte d'une ancienne chambre du logis.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300775NUCA

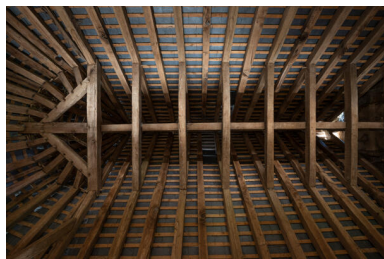


L'intérieur du bâtiment en abside.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300778NUCA

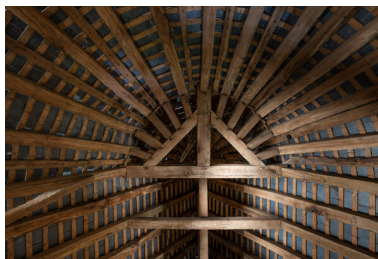


La charpente du bâtiment en abside.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300774NUCA





La charpente du bâtiment en abside.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300773NUCA



La charpente du bâtiment en abside.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300772NUCA



Les anciennes étables.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300749NUCA



Des ouvertures à encadrements  
en bois des anciennes étables.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300755NUCA



L'ancienne écurie et toits à porcs.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300756NUCA



L'ancienne écurie et toits à porcs.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300758NUCA



L'ancienne écurie.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300760NUCA



L'ancienne écurie, détail d'une baie.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300761NUCA



L'ancienne écurie et toits à porcs,  
détail de portes et soue à cochons.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300759NUCA



La remise.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300781NUCA



La remise.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300780NUCA



Un détail de la  
maçonnerie de la remise.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300782NUCA



Un arbre remarquable  
à proximité du manoir.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20225300779NUCA



L'ancienne ferme sur la rive opposée.  
Phot. Pierre-Bernard Fourny  
IVR52\_20225300577NUCA



L'ancienne ferme sur la rive opposée.  
Phot. Pierre-Bernard Fourny  
IVR52\_20225300512NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Les résidences de plaisance de l'aire d'étude "rivière Mayenne" (IA53004256)

### Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Pierrick Barreau

Copyright(s) : (c) Conseil départemental de la Mayenne ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général





Le Grand-Coudray sur le plan cadastral de 1833.

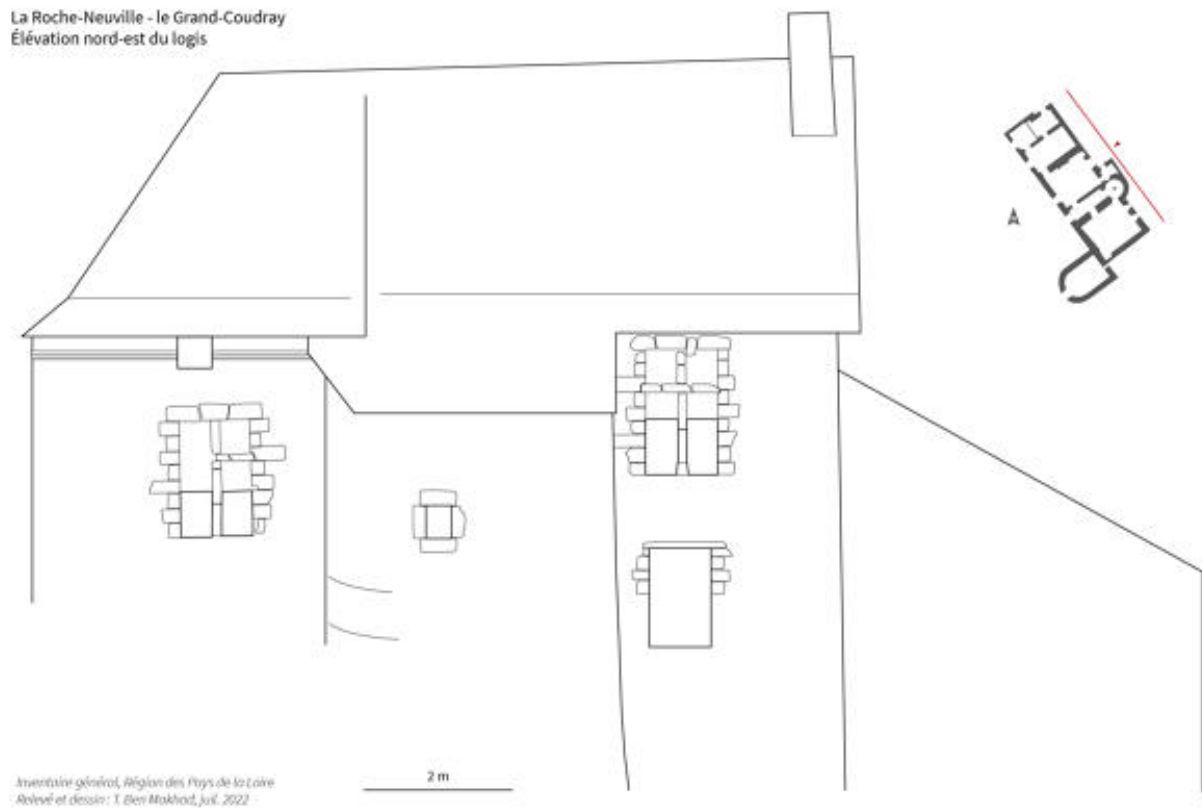
IVR52\_20225300220NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Allison Haugmard

Date de prise de vue : 2022

(c) Archives départementales de la Mayenne  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





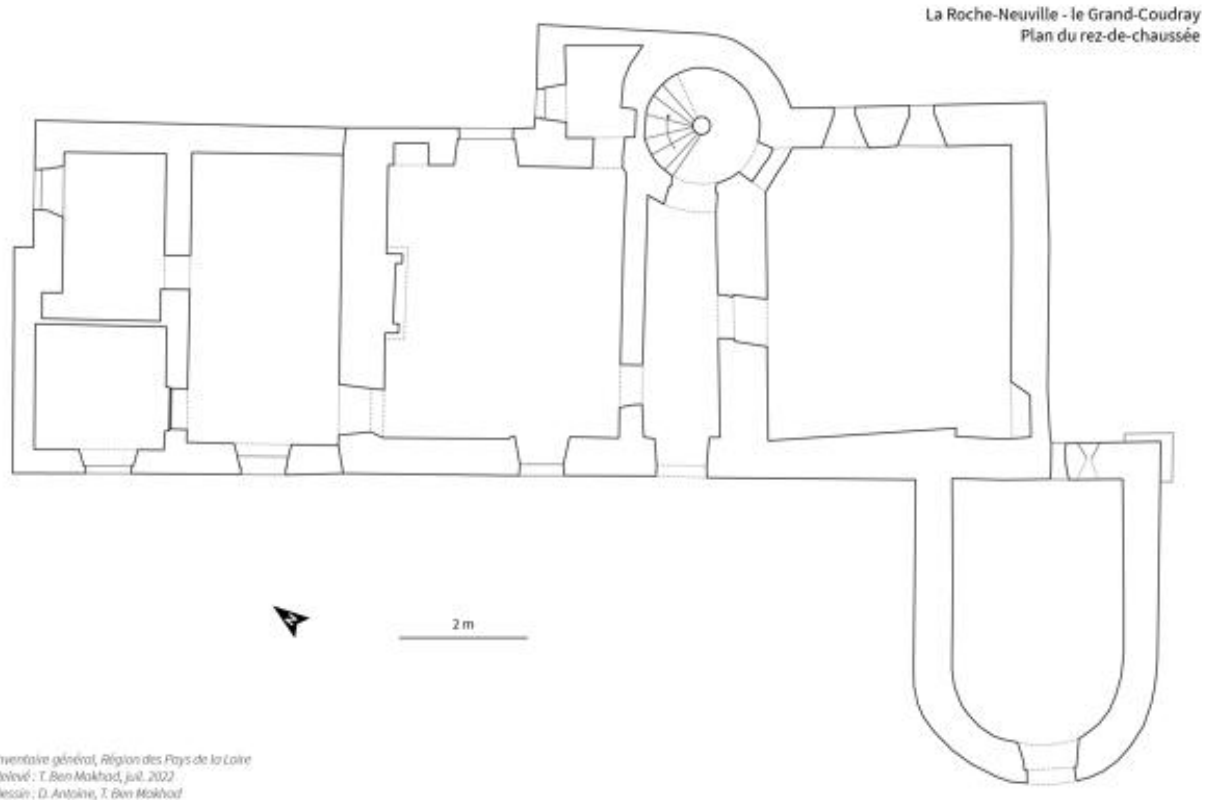
Logis du Grand-Coudray - Relevé d'élévation de la façade nord-est.

IVR52\_20235300897NUDA

Auteur de l'illustration : Théo Ben Makhad

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



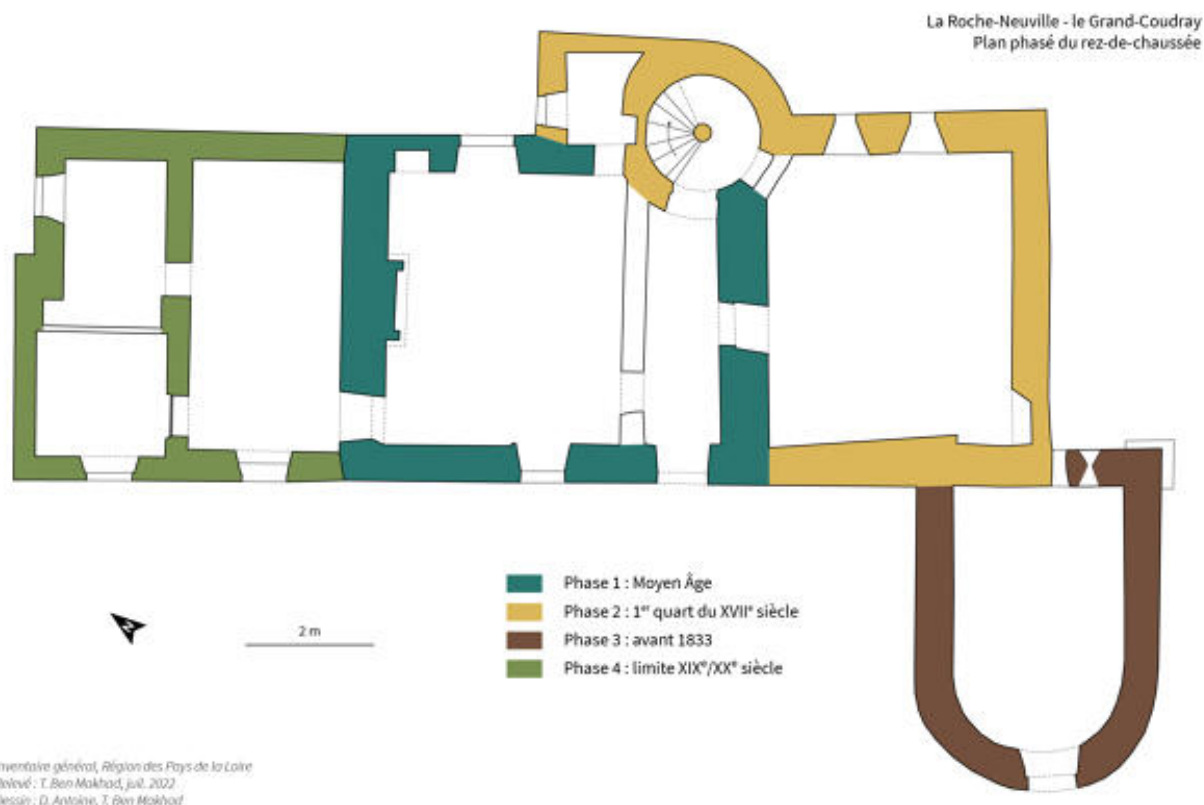
Logis du Grand-Coudray - Plan du rez-de-chaussée

IVR52\_20235300896NUDA

Auteur de l'illustration : Théo Ben Makhad

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le Grand Coudray - Plan phasé du rez-de-chaussée

IVR52\_20235300898NUDA

Auteur de l'illustration : Théo Ben Makhad

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





Une vue aérienne du Grand-Coudray.

IVR52\_20225300547NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Une vue aérienne du Grand-Coudray.

IVR52\_20225300560NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Une vue aérienne du Grand-Coudray.

IVR52\_20225300559NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





La façade postérieure du manoir depuis les bords de la Mayenne.

IVR52\_20225300513NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La façade postérieure du manoir depuis les bords de la Mayenne.

IVR52\_20225300514NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les bâtiments répartis autour de la cour.

IVR52\_20225300783NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





Le logis.

IVR52\_20225300784NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La façade antérieure du logis.

IVR52\_20225300757NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La porte du logis.

IVR52\_20225300762NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





Le bâtiment en abside.

IVR52\_20225300763NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La petite baie à linteau gravé du bâtiment en abside.

IVR52\_20225300765NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le logis et les anciennes étables.

IVR52\_20225300750NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





La façade latérale sud du logis.

IVR52\_20225300751NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La façade antérieure du logis.

IVR52\_20225300764NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La porte murée de la façade latérale sud du logis.

IVR52\_20225300752NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





Le porte murée de la façade latérale sud du logis et la bouche à feu à l'arrière du bâtiment en abside.

IVR52\_20225300753NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La fenêtre murée de la façade latérale sud du logis.

IVR52\_20225300754NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





La façade postérieure du logis.

IVR52\_20225300745NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





La tour d'escalier.

IVR52\_20225300748NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Une fenêtre murée de la façade postérieure.

IVR52\_20225300746NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





Une fenêtre murée de la façade postérieure.

IVR52\_20225300747NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





Une fenêtre murée de la façade postérieure.

IVR52\_20225300767NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Un détail de la corniche du logis.

IVR52\_20225300766NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'escalier à vis.

IVR52\_20225300768NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





L'escalier à vis.

IVR52\_20225300769NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'escalier à vis.

IVR52\_20225300776NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les vestiges de la partie supérieure de l'escalier.

IVR52\_20225300777NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





Le plafond d'une ancienne chambre.

IVR52\_20225300771NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le plafond d'une ancienne chambre.

IVR52\_20225300770NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La porte d'une ancienne chambre du logis.

IVR52\_20225300775NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





L'intérieur du bâtiment en abside.

IVR52\_20225300778NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La charpente du bâtiment en abside.

IVR52\_20225300774NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La charpente du bâtiment en abside.

IVR52\_20225300773NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





La charpente du bâtiment en abside.

IVR52\_20225300772NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les anciennes étables.

IVR52\_20225300749NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Des ouvertures à encadrements en bois des anciennes étables.

IVR52\_20225300755NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





L'ancienne écurie et toits à porcs.

IVR52\_20225300756NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'ancienne écurie et toits à porcs.

IVR52\_20225300758NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'ancienne écurie.

IVR52\_20225300760NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





L'ancienne écurie, détail d'une baie.

IVR52\_20225300761NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'ancienne écurie et toits à porcs, détail de portes et soue à cochons.

IVR52\_20225300759NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La remise.

IVR52\_20225300781NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





La remise.

IVR52\_20225300780NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Un détail de la maçonnerie de la remise.

IVR52\_20225300782NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





Un arbre remarquable à proximité du manoir.

IVR52\_20225300779NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





L'ancienne ferme sur la rive opposée.

IVR52\_20225300577NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'ancienne ferme sur la rive opposée.

IVR52\_20225300512NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation